

LE SPORT EN PAYS DE LA LOIRE

Dans l'Économie Sociale et Solidaire, observer ce que représente le sport permet d'affiner nos représentations globales concernant ce secteur d'activité.

En 2021, l'activité des clubs sportifs représentait 92 % des emplois du secteur. Il en était de même du côté des établissements. Parmi les sous-secteurs d'activité, on note également des structures et des emplois dans l'enseignement de disciplines sportives (on y retrouve beaucoup d'activités liées au yoga ou à l'équitation), la gestion d'installations sportives, dans des activités de centre de culture physique ou d'autres activités sportives. La quasi-totalité de ces structures ont une forme associative.

Or, on le sait, le milieu associatif en général a été particulièrement touché par la crise sanitaire, sociale et économique que nous traversons depuis mars 2020. Le milieu sportif n'a pas été épargné : confinement et couvre-feu, suspension des activités et jauges d'accueil du public. Toutes ces contraintes ont impacté l'activité de ces associations qui ne se limite pas stricto sensu à la pratique d'un sport : cohésion sociale et territoriale, épanouissement personnel, engagement bénévole ou encore inclusion sociale.

A travers cette note de conjoncture, nous souhaitons comprendre les évolutions du nombre d'établissements et d'emplois sportifs depuis 2010, en nous intéressant parfois plus précisément à ces deux dernières années.

UNE FORTE AUGMENTATION DES EFFECTIFS SALARIÉS DEPUIS 2010

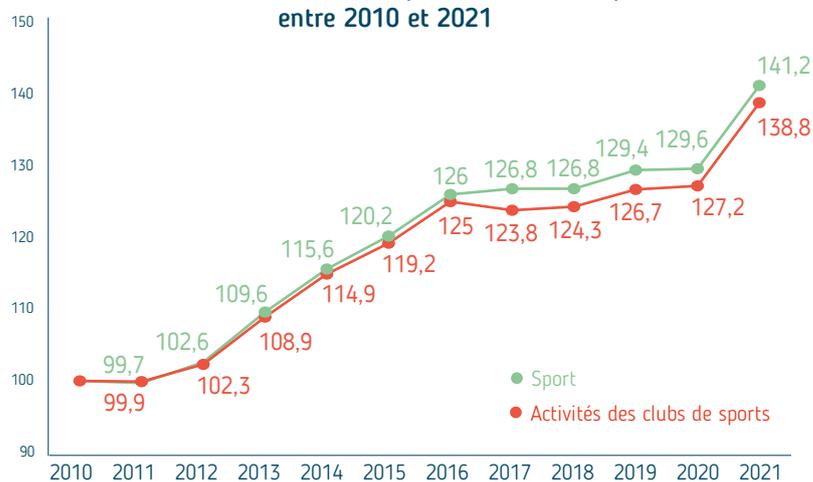
Entre 2010 et 2021, le nombre d'emplois dans le secteur sportif a augmenté de 41 %, soit 1 690 emplois supplémentaires.

Les effectifs salariés dans le sport n'ont jamais été aussi élevés dans la région. Comme précisé en introduction, l'emploi dans les clubs sportifs pèse un poids très important dans l'ensemble du secteur sportif, puisqu'il représente 92 % de l'emploi de ce secteur. L'évolution des deux courbes est donc très fortement corrélée.

Entre 2012 et 2016, la croissance de l'emploi est très forte : + 1 066 emplois, soit 26 % d'augmentation des effectifs, en partie boostée par la réforme des rythmes scolaires en 2014 qui a permis à des structures associatives sportives de réaliser des temps d'activité en milieu

scolaire, d'où un besoin de main d'œuvre supplémentaire. En 2016, on note un léger décrochage de l'emploi entre 2016 et 2017 dans les clubs sportifs, pouvant être expliqué par la suppression des contrats aidés à cette période, mais qui ne se répercute pas sur l'ensemble du secteur sportif.

Évolution du nombre d'emplois ESS dans le sport entre 2010 et 2021



Méthodologie : page 3

Entre 2016 et 2020, la croissance du nombre d'emplois se fait beaucoup plus lente : + 148 emplois entre ces dates à l'échelle régionale (+ 0,02 %). En revanche, entre 2020 et 2021, on observe une croissance de + 9 % des emplois, soit l'équivalent de 476 emplois supplémentaires.

Cette forte augmentation sur un temps très court est pour le moment difficilement analysable car nous avons peu de recul encore sur ce phénomène : est-il furtif, lié à une sortie de crise, ou bien représentatif d'une réelle montée en puissance des structures sportives avant les Jeux Olympiques de 2024 ? D'autre part, on sait que les associations sportives ont pu compter sur le soutien financier des pouvoirs publics leur permettant de poursuivre leur activité.

Évolution de l'emploi par département dans le sport

Département	Évolution annuelle moyenne de l'emploi ESS dans le sport entre 2010-2019 (hors crise sanitaire)	Évolution de l'emploi ESS dans le sport sur l'année 2020
Loire-Atlantique	+ 28,5 % (+ 522 emplois)	- 16 % (- 377 emplois)
Maine-et-Loire	+ 21,8 % (+ 226 emplois)	- 21,3 % (- 269 emplois)
Mayenne	+ 21,7 % (+ 48 emplois)	- 20,8 % (- 56 emplois)
Sarthe	+ 23,5 % (+ 140 emplois)	- 11,4 % (- 84 emplois)
Vendée	+ 12,9 % (+ 90 emplois)	- 13,9 % (- 109 emplois)
Pays de la Loire	+ 23,7 % (+ 1 040 emplois)	- 16,5 % (- 897 emplois)

Ce tableau et les tableaux suivants analysent principalement les conséquences de la crise en 2020, année la plus durement touchée par des contraintes sanitaires.

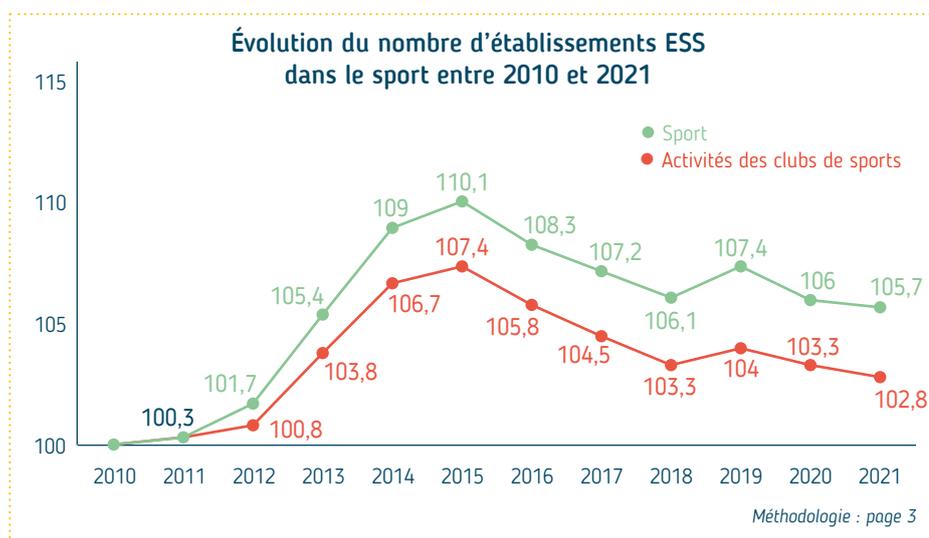
À des degrés différents, tous les départements ont subi les mêmes évolutions ces onze dernières années. De 2010 à 2019, la région a gagné plus de 1 000 emplois dans le domaine sportif (+ 23,7 % de ses effectifs). Seule la Vendée ne passe pas la barre des 20 % d'augmentation sur la période. Sur l'année 2020, la région perd près de 900 emplois (- 16,5 %). Si en Maine-et-Loire et en Mayenne ces pertes d'emplois sont particulièrement importantes, en Sarthe et en Vendée, elles le sont dans une moindre mesure. Comme on le voit dans le tableau ci-dessous, c'est surtout le premier semestre 2020 qui a été difficile pour le milieu sportif.

Évolution de l'emploi dans le sport en 2020

	Moyenne annuelle 2018-2019	Janvier-Juin 2020	Juillet-Décembre 2020	Année 2020
Activités de clubs de sport	+ 0,1 %	- 15,5 %	- 0,7 %	- 16,1 %
Sport	+ 0,1 %	- 16 %	- 0,6 %	- 16,5 %

UN NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ESS QUI FLUCTUE FORTEMENT ENTRE 2010 ET 2021

En 11 ans, le nombre d'établissements ESS dans le domaine du sport a augmenté de 5,7 %, ce qui représente 127 structures en Pays de la Loire.



On observe plusieurs phases dans l'évolution du nombre d'établissements ESS : une très forte croissance entre 2012 et 2015 (+ 189 structures, soit + 8,3 %), puis une baisse jusqu'en 2018 (- 89 établissements, soit - 3,6 %). Cette baisse est sans doute imputable à la loi NOTRe portant une nouvelle organisation territoriale de la République d'août 2015 qui a permis à plusieurs intercommunalités de fusionner, d'où le rapprochement de structures sur certains territoires et leur baisse en nombre. Au contraire de la courbe des emplois, celle des établissements baisse légèrement entre 2020 et 2021.

Évolution du nombre d'établissements dans le sport en 2020

	Moyenne annuelle 2018-2019	Janvier-Juin 2020	Juillet-Décembre 2020	Année 2020
Activités de clubs de sport	+0,1%	-7,4%	+7,0%	-0,9%
Sport	+0,1%	-7,5%	+6,8%	-1,2%

A l'instar des emplois, le nombre d'établissements employeurs dans l'ESS a fortement chuté au premier semestre 2020. Cependant, sur le semestre suivant (juillet-décembre 2020), cette forte baisse est presque compensée par une forte hausse. Entre le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020, on observe une baisse de « seulement » 29 établissements employeurs. Ces derniers n'ont pas forcément disparu mais ne comptaient peut-être pas de salarié-es à cette date.

Évolution du nombre d'établissements par département dans le sport en 2020

Département	Évolution annuelle moyenne des établissements ESS dans le sport entre 2010-2019 (hors crise sanitaire)	Évolution des établissements ESS dans le sport sur l'année 2020
Loire-Atlantique	+ 13,6 % (+ 102 étab.)	+ 0,1 % (+ 1 étab.)
Maine-et-Loire	- 2,5 % (- 16 étab.)	- 1,8 % (- 11 étab.)
Mayenne	- 8,6 % (- 15 étab.)	- 2,5 % (- 4 étab.)
Sarthe	- 3,5 % (- 10 étab.)	- 4,3 % (- 12 étab.)
Vendée	- 2,4 % (- 12 étab.)	- 0,8 % (- 4 étab.)
Pays de la Loire	+ 2,2 % (+ 51 étab.)	- 1,2 % (- 29 étab.)

Concernant les départements ligériens, la Loire-Atlantique fait figure d'exception. C'est le seul département à avoir connu une croissance de son nombre d'établissements ESS dans le sport entre 2010 et 2019 : + 13,6 % de structures. A l'inverse, la Mayenne enregistre la plus forte baisse sur la période : - 8,6 %. Sur l'année 2020, la Loire-Atlantique est également le seul à compter davantage d'établissements à la fin du mois de décembre que début janvier.

CONCLUSION

L'impact de la crise sanitaire, sociale et économique semble moindre dans le secteur sportif ESS ligérien. L'année 2020 marque tout de même un ralentissement de la croissance du nombre d'emplois ainsi qu'une légère baisse du nombre d'établissements employeurs. Pour autant, dès le début d'année 2021, ces difficultés semblent s'estomper. L'observation de ces courbes sur un temps plus long après l'année 2020 (année la plus difficile en termes de contraintes sanitaires) nous permettra de mieux comprendre les effets de la crise sur ce secteur d'activité.

Le soutien des pouvoirs publics en direction des structures sportives leur a semble-t-il permis de redémarrer plus sereinement leurs activités. Les personnes ayant une licence dans les clubs ont également été au rendez-vous de la rentrée sportive. La difficulté de ces structures est peut-être à regarder du côté du bénévolat, avec parfois moins d'investissement de la part des seniors, qui ont trouvé des activités par ailleurs lors des périodes de non-activité et qui ne sont pas revenus vers les structures sportives.

Méthodologie : la méthodologie utilisée dans ce document est celle des indices qui permet de présenter des variations entre deux dates, ici au 30 septembre de l'année 2010 et 2021. L'indice est caractérisé par sa base, qui est souvent égale à 100 pour faciliter la lecture de l'indice. Ici, 2010 étant notre année de départ de référence, son indice est donc de 100. Les autres années sont calculées relativement à cette grandeur de référence facilitant ainsi la lecture des variations année par année.

Source : Observatoire de l'ESS - CRESS des Pays de la Loire, d'après ACOSS-URSSAF des Pays de la Loire